



Commune les Bouchoux

Conseil Municipal du 24 février 2017
Compte rendu

Présents : Patrick ABRAHAM, Emilie BLANC, René COLLIGNON, Jean Marc DELBOS, Alexandra DEPRAZ, Jérôme GRENARD, Bernard HANSBERGER, Isabelle HEURTIER,

Excusé : Jacques COLIN avec pouvoir à Patrick ABRAHAM

Secrétaire de séance : René COLLIGNON

Ouverture de séance à 20h10

Approbation du Procès-Verbal du 20 janvier 2017

Le procès-verbal du 20 janvier 2017 est approuvé sans remarques, à l'unanimité des présents et pouvoir.

1- Commune – lotissement - Assainissement

Jérôme Grenard, maire sort de la salle et Isabelle Heurtier, 1^{ère} adjointe, présente les comptes administratifs des budgets de la commune, du lotissement et de l'assainissement

Compte administratifs 2016

Compte administratif principal

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	recettes	Dépenses	recettes	Dépenses	recettes
Résultats reportés		131 650,10		80 792,35		212 442,45
Opérations de l'exercice	327 781,42	330 509,55	187 746,83	28 936,47	515 528,25	359 446,02
Totaux	327 781,42	462 159,65	187 746,83	109 728,82	515 528,25	571 888,47
Résultat de clôture Reste à réaliser		134 378,23	78 018,01			56 360,22

Ce compte administratif est adopté par 8 voix pour dont 1 pouvoir.

Compte annexe budget lotissement

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	recettes	Dépenses	recettes	Dépenses	recettes
Résultats reportés		55 103,87		36 398,26		91 502,13
Opérations de l'exercice	216 054,49	190 608,02	351 689,411	342 149,80	567 743,90	532 757,82
Totaux	216 054,49	245 711,89	351 689,411	378 548,06	567 743,90	624 259,95
Résultat de clôture Reste à réaliser		29 657,40		26 858,65		56 516,05

Ce compte administratif est adopté par 8 voix pour dont 1 pouvoir.

Compte administratif budget assainissement

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	recettes	Dépenses	recettes	Dépenses	recettes
Résultats reportés	3 860,57			55,26	3 860,57	55,26
Opérations de l'exercice	6 757,69	8 918,21	0	4 629,22	6 757,69	13 457,43
Totaux	10 618,26	8 918,21	0	4 684,48	10 618,26	13 602,43
Résultat de clôture Reste à réaliser	1 700,05			4 684,48		2 984,43

Ce compte administratif est adopté par 8 voix pour dont 1 pouvoir.

Compte de gestion 2016

Jérôme Grenard revient dans la salle.

Isabelle Heurtier présente les comptes de gestion de l'exercice 2016

Budget principal Commune

	Résultat à la clôture de l'exercice 2015	Résultat de l'exercice 2016	Résultat de clôture de l'exercice 2016
Investissement	80 792,35	-158 810,36	-78 018,01
Fonctionnement	131 650,10	2 728,13	134 378,23
Total	212 442,45	-156 082,23	56 360,22

A l'unanimité des présents et pouvoirs, le conseil déclare que le compte de gestion dressé, par le receveur pour le budget principal de la commune pour l'exercice 2016, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réservé de sa part.

Budget lotissement

	Résultat à la clôture de l'exercice 2015	Résultat de l'exercice 2016	Résultat de clôture de l'exercice 2016
Investissement	36 398,26	-9 539,61	26 858,65
Fonctionnement	55 103,87	-25 446,47	29 657,40
Total	91 502,13	-34 986,08	56 516,05

A l'unanimité des présents et pouvoirs, le conseil déclare que le compte de gestion dressé, par le receveur pour le budget lotissement pour l'exercice 2016, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réservé de sa part.

Budget assainissement

	Résultat à la clôture de l'exercice 2015	Résultat de l'exercice 2016	Résultat de clôture de l'exercice 2016
Investissement	55,26	4 629,22	4 684,48
Fonctionnement	-3 860,57	2 160,52	-1 700,05
Total	-3 805,31	6 789,74	2 984,43

A l'unanimité des présents et pouvoirs, le conseil déclare que le compte de gestion dressé, par le receveur pour le budget assainissement pour l'exercice 2016, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réservé de sa part.

Affectation de résultat 2016

Budget principal de la commune,

Résultat antérieur reporté	131 650,10€
Résultat de fonctionnement de l'exercice	2 728,13€
Excédent de fonctionnement 2016	134 378,23€

Après avoir délibéré le conseil décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

78 018,01 € au compte 1068
56 360,22 € (solde disponible) au compte R002

Budget Assainissement

Résultat antérieur reporté	- 3 860,57 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	2 160,52 €
Excédent de fonctionnement 2016	- 1 700,05€

Après avoir délibéré le conseil décide d'affecter ce résultat de la façon suivante : il n'y a pas de déficit d'investissement à résorber, le solde est reporté en dépenses d'exploitation au compte 002 pour un montant de 1 700,05 €.

2 – Préparation du budget 2017

Les commissions présentent leurs projets dont les devis seront présentés pour validation en commission finances le 22 mars.

3 – Destination des coupes de bois pour l'année 2017

Les coupes de feuillus n'étant pas encore décidées, ce point est reporté au prochain conseil.

4 – Vente de l'ancienne chaudière de l'atelier communal

Il manque des éléments pour prendre une décision, ce point est reporté à un prochain conseil.

5 – Démission d'Armand PERRIER, conseiller municipal

Par courrier du 22 janvier 2017, Monsieur Armand Perrier a fait part de sa volonté de démissionner du conseil municipal pour des impératifs professionnels et personnels.

La législation lui permet de rester membre du Syndicat des Eaux.

6 - Election d'un nouveau délégué à la Commission d'Appel d'Offres

Suite à la démission de M Armand PERRIER, qui était suppléant à la commission d'appel d'offres., il faut élire un nouveau délégué suppléant.

Emile Blanc est élue suppléante à la commission d'Appel d'Offres à l'unanimité des présents et pouvoir.

7 – Consultation populaire

Suite à la consultation populaire distribuée en même temps que le bulletin municipal 69 réponses ont été reçues.

Fusion avec La Pesse :	17 réponses pour	(24,6%)
Fusion avec La Pesse, Les Moussières, Bellecombe :	15 réponses	(21,7%)
Fusion avec les communes de la vallée du Tacon :	19 réponses pour	(27,5%)
Pas de fusion :	18 réponses pour	(26,08%)

Les réponses sont réparties de manière à peu près équivalente entre les 4 propositions. Il n'y a pas d'avis majoritaire qui se dégage des chiffres mais l'idée de prendre le temps de la réflexion et la position consistant à ne pas de laisser les évolutions par les autorités administratives sont majoritaires dans les commentaires.

Après discussions, le conseil choisit de ne pas fusionner pour le moment mais de rester vigilant sur ce qui se passe dans les communes voisines et de continuer à travailler sur des projets intercommunaux en fonction des opportunités.

8 – Motion : refus de la fin de la délivrance des cartes d'identité par la commune

Après délibération, le conseil décide par 6 voix pour et 3 abstentions (PA ; JC et BH) de prendre la motion proposée afin de refuser la fin de la délivrance des carte d'identité par la commune.

9 – Dénomination d'une rue du 19 mars 1962

Après discussion, rien n'est arrêté. Un espace de la paix ou d'un lieu avec un arbre de la liberté sont évoqué et il semble très difficile voire impossible de changer le nom d'une rue existante.

Questions diverses :

- Location de la salle polyvalente pour les obsèques : il est décidé que cette salle sera mise à disposition gratuitement pour le verre de l'amitié après des obsèques se déroulant sur la commune, pour les habitants de la commune.

- demande de Lionel Meteau pour la poursuite du projet de la traversée des Alpes par un groupe de jeunes de l'US de la Pesse (randonnée de moyenne montagne) qui comprend 5 adolescents de la Pesse et 6 des Bouchoux. Les représentants du groupe ont été reçus en réunion maire-adjoint pour expliquer leur demande. Il leur manque 1575 € pour boucler leur budget et ont fait la même demande à la commune de la Pesse. Ils sollicitent aussi d'autres financeurs.

Une décision sera prise au moment du budget.

- arrêts de bus : une rencontre a eu lieu avec la DDT afin de voir comment sécuriser pour les enfants et les parents qui les conduisent l'arrêt de bus de Désertin et celui de la Serra. Il faut l'accord de la responsable des transports au Conseil départemental avant d'entériner une décision.

- PNR : Patrick Abraham informe qu'il a voté contre le plan d'action 2017 du parc au conseil syndical de décembre en expliquant son mécontentement contre le fait qu'il n'y avait pas eu de réunion de la commission agriculture malgré ses remarques.

Alexandra Depraz remarque que les commissions ne fonctionnent pas non plus à la CCHJSC.

Le maire lit le courrier envoyé par la commune des Moussières en remerciement de la mobilisation face à la menace de fermeture d'une classe de leur école.

Prochaines réunions le 17 mars à 20h00 et le 31 mars à 20h00

La séance est close à 22h45

I.HEURTIER

